

DOSSIER DE PRESSE

AVRIL 2021



A11 - ÉCHANGEUR DE L'HUISNE SARTHOISE (SORTIE CONNERRÉ N°6)

Mise en service du premier échangeur
du Plan d'investissement autoroutier



Le 26 avril 2021, le nouvel échangeur de l’Huisne sarthoise (sortie Connerré n°6), situé entre les sorties La Ferté-Bernard (n°5) et Le Mans nord (n°7) sur l’autoroute A11, est mis en service.

Premier à être construit dans le cadre du Plan d’investissement autoroutier, l’échangeur de l’Huisne sarthoise, situé sur les communes de La Chapelle-Saint-Rémy et de Beillé, est cofinancé par la Région des Pays de la Loire, le Département de la Sarthe et VINCI Autoroutes.

Actuellement, 41 km séparent l’échangeur de la Ferté-Bernard et celui du Mans nord sur l’autoroute A11. L’implantation retenue positionne le nouvel échangeur à mi-parcours. **Cet aménagement est destiné à améliorer la desserte du territoire et à favoriser le développement des mobilités du quotidien sur l’autoroute A11, axe très fréquenté reliant Paris à Nantes.** Il permet également le délestage du trafic de la route départementale 323, contribuant ainsi à l’amélioration du cadre de vie des riverains de la RD323, notamment dans les traversées urbaines, et des gains en termes de sécurité. En effet, il y a en moyenne 5 fois moins d’accidents sur autoroute que sur les routes nationales et départementales.

L’échangeur de l’Huisne sarthoise est constitué de quatre bretelles d’entrées et de sorties, d’un ouvrage d’art passant au-dessus de l’autoroute A11, d’une gare de péage équipée d’un bâtiment d’exploitation et de deux parkings clients (avant et après la gare de péage) ainsi que de 2 bassins favorisant le traitement des eaux de l’autoroute A11.

LE PREMIER ÉCHANGEUR DU PLAN D’INVESTISSEMENT AUTOROUTIER

Lancé en 2019, le Plan d’investissement autoroutier, porte sur une série d’aménagements – principalement des échangeurs destinés à améliorer la desserte de proximité des agglomérations et la mobilité dans les territoires. Il représente pour VINCI Autoroutes un montant d’investissement de 385 millions d’euros.

L’échangeur de l’Huisne sarthoise (sortie Connerré n°6), construit à proximité de l’agglomération mancelle, s’inscrit pleinement dans ce cadre, en créant un **nouveau point d’échange entre l’autoroute A11 et le réseau local** ; l’axe A11 étant emprunté en moyenne chaque jour par 37 000 véhicules, pour des trajets de transit ou des déplacements du quotidien (trajets domicile-travail, loisirs, santé ...).

Le Plan d’investissement autoroutier répond également à une forte demande des collectivités locales, qui voient dans la création de nouveaux échangeurs, des opportunités de développement de l’activité économique sur leur territoire.

L’échangeur de l’Huisne sarthoise (sortie Connerré n°6) et le barreau routier de liaison avec la RD323, sont le fruit d’un **cofinancement entre 3 acteurs économiques : la Région des Pays de la Loire, le Département de la Sarthe et VINCI Autoroutes.**

L’aménagement du barreau de liaison, d’un coût de 3,3 M€ est co-financé principalement par le Conseil départemental de la Sarthe, la région des Pays de la Loire, avec une participation financière des communes de Beillé et Connerré et de la communauté de communes Le Gesnois Bilurien.

Le diffuseur sur l’autoroute A11 d’un coût de 14,1 M€, est cofinancé à 50% par VINCI Autoroutes et à 50 % par la Région des Pays de la Loire.

Il convient d’évoquer les travaux préalables au diffuseur, comprenant notamment le déboisement et les acquisitions foncières. Ils avaient été financés par le Conseil départemental en 2013 pour un montant de 0,94 M€ dont 0,352 M€ de participation financière de la Région.



UNE DÉMARCHE ENGAGÉE ET CONCERTÉE AU SERVICE DU TERRITOIRE ET DES COLLECTIVITÉS

Déclaré d'utilité publique en septembre 2015, la création de l'échangeur de l'Huisne sarthoise (sortie Connerré n°6) est issue de nombreuses années **d'études, de concertation et de réflexions menées avec les collectivités et les communes concernées.**

Les échanges nourris durant cette phase préparatoire ont permis de faire du projet de la création de l'échangeur de l'Huisne sarthoise, un aménagement complet, sur 2 points clefs.

1 La Région investit 118,9 M€ pour les routes en Pays-de-la-Loire

Avec une politique volontariste de renforcement du réseau routier d'intérêt régional, la Région des Pays de la Loire entend faciliter les déplacements des Ligériens et créer les conditions du développement des entreprises et de l'attractivité de tous ses territoires. Il s'agit de désenclaver et de mieux connecter les territoires, notamment les zones rurales. Ce choix s'inscrit dans la politique globale régionale de développement des infrastructures, qu'elles soient numériques, ferroviaires, portuaires, aéroportuaires ou routières.

Pour le Département de la Sarthe, la Région a souhaité porter un effort tout particulier, à hauteur de 50% (8,92 M€) pour opérer un effet de levier sur la reprise des travaux du diffuseur autoroutier de La Chapelle-Saint-Rémy-Beillé-Connerré, consistant à aménager le barreau de liaison entre l'A11 et la RD323 : reprise de voirie, aménagements de carrefours et barreau de liaison nouvelle au sud pour le raccordement sur la RD 323. Au total, elle soutient les projets du Département de la Sarthe à hauteur de 20 M€ dans le cadre de sa Politique Routière d'Intérêt Régional (PRIR) 2017-2021.

Des ambitions qui font pleinement écho à la création de l'échangeur de l'Huisne sarthoise et aux actions menées par VINCI Autoroutes pour répondre aux besoins de déplacement de Français dans les territoires (cf. *Etude Ipsos sur les Français et les fractures de la mobilité, mars 2019 : dans la Région des Pays de la Loire, 84 % des Français utilisent leur voiture pour se rendre sur leur lieu de travail.*)

2 L'insertion sociale par l'emploi

La création de l'échangeur de l'Huisne sarthoise contribue au développement économique du territoire en créant des emplois pourvus par des entreprises locales, dans le cadre du chantier.

Le chantier a en effet été confié à un groupement d'entreprises Colas - Bouygues. Ce sont les compagnons de l'agence locale qui ont assuré la construction de l'échangeur et du pont créé au-dessus de l'A11.

Aménageur responsable, VINCI Autoroutes s'est engagé aux côtés des acteurs économiques et des structures de l'emploi et de l'insertion professionnelle pour favoriser le retour à l'activité économique de publics qui en sont éloignés. À ce titre, **5 950 heures dédiées à l'insertion** ont été réalisées dans le cadre de ce chantier et une procédure spécifique d'accompagnement a été déployée par le Conseil départemental de la Sarthe.

UNE NOUVELLE OFFRE DE PARCOURS POUR LES MOBILITÉS DU QUOTIDIEN ET LE TRAFIC DE TRANSIT COMMERCIAL

L'échangeur de l'Huisne sarthoise (sortie Connerré n°6), répond à une véritable stratégie de développement territorial puisqu'il permet un meilleur accès à la partie nord du Département de la Sarthe qui constitue un bassin d'emplois important.

Ce nouvel accès au territoire de la Sarthe depuis l'autoroute A11, situé entre La Ferté-Bernard et l'agglomération du Mans améliore la desserte des zones d'activités des communautés de communes du Gesnois Bilurien et de l'Huisne sarthoise.

Depuis le 26 avril 2021, les voyageurs peuvent emprunter ce nouvel aménagement de l'échangeur de l'Huisne sarthoise (sortie Connerré n°6) conçu pour :

> CONTRIBUER AU DYNAMISME ÉCONOMIQUE ET TOURISTIQUE DU TERRITOIRE

Au-delà de sa construction même, l'échangeur de l'Huisne sarthoise a su répondre à de forts enjeux tant en matière d'aménagement du territoire, de développement économique et touristique qu'au regard de ses impacts sur l'urbanisme, l'habitat et l'environnement. Dans le secteur de Connerré, l'échangeur va notamment permettre de desservir les zones d'activités actuelles et futures, offrir un accès plus direct aux structures touristiques telle la Transvap, train touristique situé à proximité immédiate de l'échangeur.

> AMÉLIORER LA DESSERTE LOCALE

Jusqu'à présent, la desserte des communes de La Chapelle-Saint-Rémy, de Beillé et de Connerré sur l'autoroute A11 s'effectuait par les échangeurs de la Ferté-Bernard ou du Mans nord, distants de 41 kilomètres. La construction de la nouvelle sortie autoroutière à Connerré (n°6) réduit cette inter-distance, facilitant ainsi l'accès aux zones d'activités.

> RÉPONDRE AUX NOUVELLES MOBILITÉS DU QUOTIDIEN.

Historiquement, les trajets du quotidien autour de la zone de Connerré s'effectuaient via la RD323. Le nouvel échangeur, ainsi que le barreau routier, en cours de création sur la RD323, vont permettre d'offrir de nouvelles solutions de déplacement aux usagers réguliers via l'autoroute A11. En effet, un projet est actuellement à l'étude pour la création d'un nouveau parking de covoiturage à proximité immédiate de la nouvelle sortie (n°6), afin de répondre aux besoins des habitants du territoire.





LES GRANDES ÉTAPES DU CHANTIER

Le chantier se construit

- LE 15 FÉVRIER 2019
Signature de la convention
- LE 9 JUILLET 2019
Pose de la première pierre, lancement officiel du chantier
- ÉTÉ 2019
Travaux préparatoires et mesures environnementales
- AOÛT 2019 À NOVEMBRE 2020
Création des chaussées (y compris le terrassement)
- NOVEMBRE 2019 À AOÛT 2020
Création des bassins de traitement des eaux
- DÉCEMBRE 2019 À DÉCEMBRE 2020
Construction du pont sur l'A11
Avec l'exceptionnelle opération de pose des poutres de l'ouvrage en mai 2020
- JUIN 2020 À FÉVRIER 2021
Réalisation de la gare de péage (VRD, équipements de péage, bâtiment d'exploitation et auvent)
- JUILLET 2020 À FÉVRIER 2021
Pose des équipements de sécurité et signalisation
- 1^{er} TRIMESTRE 2021
Aménagements paysagers et clôtures
- LE 26 AVRIL 2021
Mise en service

Le chantier accueille son public

7 FÉVRIER 2020

Visite des acteurs économiques du territoire

25 ET 26 AOÛT 2020

Visite des élus locaux

11 ET 12 SEPTEMBRE 2020

Visite du grand public dans le cadre de la biennale culturelle « Itinérance » organisée par le Département de la Sarthe



OBJECTIF 100 % SÉCURITÉ POUR UN CHANTIER MENÉ SOUS CIRCULATION

Depuis juillet 2019, le chantier de création de l'échangeur de l'Huisne sarthoise a nécessité la **mobilisation de nombreux corps de métiers** afin de mener à bien l'ensemble des aménagements.

- > Réalisation des bretelles d'entrées et de sorties de l'échangeur.
- > Construction d'un nouvel ouvrage d'art passant au-dessus l'autoroute A11.
- > Construction d'un nouveau bassin de traitement des eaux et réaménagement d'un bassin existant.
- > Réalisation d'une gare de péage et d'un bâtiment d'exploitation avec deux parkings clients.
- > Réalisation d'aménagements paysagers.

Un chantier mêlant **coordination technique, complexité des réalisations et opérations d'exception** - comme la pose des poutres du pont franchissant l'A11 en mai 2020 mises en place en toute sécurité tout en assurant la continuité de la circulation de l'autoroute.

Une mobilisation et une vigilance de chaque instant en matière de sécurité qui a su porter ses fruits avec **un objectif atteint de 0 accident avec arrêt sur le chantier**. Et l'arrivée imprévue de la crise sanitaire de la Covid-19 a contraint un peu plus le quotidien des acteurs du chantier en matière de sécurité.

Sur le chantier, **deux référents extérieurs ont coordonné et accompagné VINCI Autoroutes au quotidien sur cette thématique** : un coordonnateur sécurité protection de la santé et un préventeur sécurité - référent COVID. Ils ont mené avec les équipes de VINCI Autoroutes, sous la coordination d'Eric Bon - chef du service échangeurs - et de Myriam Saidi - cheffe de projet infrastructures, un travail constant de **sensibilisation, de formation et d'anticipation pour prévenir les risques liés à l'activité sur le chantier**.

Plus qu'une priorité, la sécurité est une valeur intrinsèque de la politique de VINCI Autoroutes en ce qui concerne les usagers de l'infrastructure, son personnel, et l'ensemble de ses chantiers. Le chantier portant sur la création du premier échangeur du Plan d'investissement autoroutier est exemplaire sur ce sujet.



L'INSERTION ENVIRONNEMENTALE DU PROJET, UNE PRIORITÉ

Aménageur responsable, VINCI Autoroutes accorde une vigilance particulière à la gestion environnementale de ses travaux, et à l'insertion des nouveaux aménagements dans leur environnement. Dans le cadre du projet de la création de l'échangeur de l'Huisne sarthoise, la démarche ERC (Éviter, Réduire, Compenser) a été appliquée et plusieurs mesures ont été mises en place.

Parmi elles, la **protection de la ressource** en eau a fait l'objet d'aménagements particuliers, avec le réaménagement d'un bassin existant au nord de l'échangeur et la création d'un nouveau bassin de traitement des eaux au sud. Ces nouveaux bassins garantissent que **chaque goutte qui se trouve sur la plateforme autoroutière est filtrée avant de rejoindre à nouveau l'environnement proche de l'infrastructure.**

Ces aménagements s'inscrivent dans la continuité de travaux d'ores et déjà menés en 2018 sur le territoire de l'Huisne sarthoise pour l'effacement du seuil sur la rivière de l'Huisne; un projet salué par les écologues pour son importance pour la **préservation des milieux naturels.**

Les études préalables et l'application de la démarche ERC (Éviter Réduire Compenser) ont également donné lieu à la plantation de 4,5 hectares de boisements compensatoires à proximité du chantier, sur la commune de Bouër. Environ 1500 mètres de haies bocagères et des aménagements paysagers seront plantés sur les communes de Connerré et de Cherre-Au.

L'ensemble de ces mesures visent à intégrer au mieux l'infrastructure dans son environnement, en concertation avec les collectivités locales, et à préserver la biodiversité pendant et après le chantier.

ZOOM SUR

L'Autoroute Bas Carbone, une réponse concrète au défi environnemental.

Les déplacements sur les autoroutes représentent plus de 20 % des émissions carbone du secteur des transports, soit 6 % des émissions totales en France, ce qui représente 30 millions de tonnes de CO₂ par an. VINCI Autoroutes porte une démarche « Autoroute Bas Carbone » afin d'accélérer le changement des usages de l'autoroute grâce au déploiement de solutions pour réduire les émissions de CO₂, stimuler l'essor de l'écomobilité et optimiser l'utilisation de l'infrastructure (covoiturage, car sur voie réservée, multimodalité...). L'autoroute se transforme ainsi pour continuer à assurer son rôle structurant dans les déplacements, tout en contribuant à la dynamique de transition durable des territoires. Aujourd'hui en effet, 9 déplacements sur 10 passent par la route.



DE NOMBREUX ÉCHANGES AVEC TOUS LES PUBLICS

Tout au long des vingt mois de travaux, VINCI Autoroutes a porté une attention particulière à la transparence des informations communiquées aux collectivités et aux habitants des communes concernées par le projet : informations dédiées sur le site Internet du projet, communication spécifique à destination des administrés des communes de La Chapelle Saint-Rémy, de Beillé et de Connerré.

Plusieurs visites de chantier ont été organisées, malgré un contexte sanitaire complexe, pour accueillir les acteurs économiques des communautés de communes de l'Huisne sarthoise et du Gesnois Bilurien, et plus de 100 visiteurs dans le cadre du programme Itinérance*.

*Itinérance : biennale culturelle de découverte du patrimoine sarthois organisée par le Conseil départemental de la Sarthe.

CHIFFRES-CLÉS DU PROJET

2
communes
d'implantation

2
bassins de
traitement
des eaux

14,1

millions d'euros

d'investissement co-financés
par VINCI Autoroutes, la Région
des Pays de la Loire, le Conseil
départemental de
la Sarthe

4
bretelles

1
pont au-dessus
de l'A11

1
gare de péage
et un bâtiment
d'exploitation

30
personnes
chaque jour sur le chantier
5 950 heures
dédiées à l'insertion



VINCI AUTOROUTES INVESTIT EN RÉGION DES PAYS DE LA LOIRE

Un montant de 500 millions d'euros d'investissement dans la Région des Pays de la Loire entre 2015 et 2025, dont 80 millions dans la Sarthe.

2 projets essentiels pour améliorer les mobilités et la préservation de l'environnement, cofinancés pour partie avec les collectivités.

- > A11 - Aménagement de la Porte de Gesvres à Nantes;
- > A81 - Création de l'échangeur Laval Mayenne.

VINCI Autoroutes a réalisé par ailleurs de nombreux investissements au bénéfice du territoire régional et du développement de la Sarthe depuis 2015 :

- 4 parkings de covoiturage portant le nombre de places dédiés à 417 sur la Région des Pays de la Loire ;
- 13 rétablissements de continuités écologiques : écoducs, banquettes et rétablissement de continuité piscicole (effacement du seuil de l'Huisne) sur la Région des Pays de la Loire ;
- 37 millions d'euros ont été investis dans la rénovation des chaussées sur la Région des Pays de la Loire.



VINCI Autoroutes - Direction Régionale des Pays de la Loire

L'Antonnaire
72 650 Saint Saturnin

Catherine Galerne-Gloaguen

06 19 31 30 85

catherine.galerne-gloaguen@vinci-autoroutes.com

Sylvie Marty

06 17 56 93 60

sylvie.marty@vinci-autoroutes.com

www.A11-huisnesarthoise.fr

À propos de VINCI Autoroutes

Premier opérateur d'autoroutes en concession en Europe, VINCI Autoroutes accueille chaque jour plus de 2 millions de clients sur le réseau de ses six sociétés concessionnaires : ASF, Cofiroute, Escota, Arcour, Arcos et Duplex A86. Partenaire de l'Etat et des collectivités territoriales, VINCI Autoroutes dessert en France 10 régions, 45 départements, 14 métropoles, plus d'une centaine de villes de plus de 10 000 habitants et des milliers de communes rurales situées à proximité de son réseau concédé.

Chiffres clés : Réseau de 4 443 km d'autoroutes - 187 aires de services - 266 aires de repos - 320 gares de péage.

Retrouvez toutes les informations sur : Radio VINCI Autoroutes (107.7), www.vinci-autoroutes.com, [facebook.com/VINCIAutoroutes](https://www.facebook.com/VINCIAutoroutes), Twitter @VINCIAutoroutes, www.fondation.vinci-autoroutes.com, ou par téléphone au 3605, 24h/24 et 7j/7 (service gratuit + prix d'appel).